

L'atelier d'écriture (Parenthèses)

L'éclosion des ateliers d'écriture et la multiplicité des approches en France, depuis 1969, montrent combien l'acte d'écrire est essentiel pour nous et nos contemporains. La question n'est pas de trouver matière à publication mais plutôt source de rencontres et d'échanges.

Un atelier d'écriture est constitué d'un groupe de personnes qui ont envie d'écrire. Il ne s'agit pas d'apprendre à écrire, mais de prendre plaisir à produire un texte. L'écriture sert à partager, avec les autres, avec soi aussi. Elle sert à révéler des expériences réelles ou imaginaires que l'on construit avec des mots, en jouant avec la syntaxe, le vocabulaire, la grammaire... bref, ce qui est ou va devenir le « style » de quelqu'un ; c'est pourquoi elle engage toute la personne : elle implique le lecteur et celui qui écrit.

Le groupe soutient et stimule : il crée des règles de temps, d'espace et d'écriture, c'est aussi pour les autres que l'on « *produit un texte* », qu'on le fait entendre et qu'on écoute ceux des autres participants.

Les situations d'écriture sur lesquelles chacun produit un récit (autobiographique ou imaginaire) émanent d'un texte d'un auteur, et d'une proposition ; à partir de cette proposition, accompagnée ou non d'une contrainte, l'écriture surgit. Les mots et l'imagination représentent deux des trois éléments fondateurs du dispositif, le troisième étant un auteur, un texte.

Car écrire pousse à lire. La participation à cet atelier est également une « entrée en littérature » ou dans le « mieux lire » ou dans le « lire autrement ».

En ce qui concerne les règles de temps et d'espace, elles sont simples pour ce groupe de (parenthèses) : nous nous retrouvons un samedi de chaque mois de 10h à midi, pour écrire environ 45 mn à partir d'une proposition, qui a été suggéré par un texte, un auteur, un lieu, un spectacle, une interrogation dans la rue etc.

Puis chacun lit son texte, et les autres membres du groupe font un « retour » sur le texte. L'oralisation de l'écrit apparaît comme un acte personnel : l'énonciation, par son auteur, d'une écriture qui l'engage dans ses relations avec le monde et autrui.

Une règle stricte est de parler au sujet du texte, et jamais au sujet de la personne qui l'a écrit. Autrement dit, toute réflexion bienveillante est bien venue, on souligne une phrase ou une idée qui nous touchée etc. Et on n'interpelle pas le lecteur par des questions d'ordre privé parce que ce lecteur vient de produire un texte littéraire. Il est donc devant nous en tant qu'auteur, et c'est l'auteur qui a besoin d'entendre ce que les personnes du groupe ont à dire par rapport au texte, et non par rapport à lui.

La coopération et le plaisir d'écrire vont de mise dans cet atelier. Bienvenue à qui souhaite tenter l'aventure ! Il n'y a pas d'écrits vains...

Marie Verspieren
Animatrice d'atelier d'écriture « Aleph écriture », Paris